



JUSTE POUR RIRE

Assurer la compétitivité de l'industrie culturelle québécoise à l'ère numérique

Mémoire présenté par le Groupe Juste pour rire
dans le cadre des consultations prébudgétaires 2026-2027

Table des matières

1. Lettre d'introduction

2. À propos du Groupe Juste pour rire

3. L'industrie du divertissement : un secteur stratégique pour l'économie québécoise

3.1 Importance économique et fiscale

3.2 Retombées régionales

4. Contexte et enjeux : pourquoi agir maintenant?

4.1 Les défis de la transformation numérique

4.2 Préserver la diversité culturelle et linguistique

4.3 Un impact direct sur la planification, les investissements et l'emploi

5. Recommandations au ministre des Finances du Québec en prévision du budget 2026-2027

5.1 Devancer l'accès aux crédits d'impôt

5.2 Soutenir l'exportation culturelle

5.3 Assurer une prévisibilité des fonds

5.4 Maintenir et moderniser le cadre fiscal

5.5 Créer un fonds pour soutenir la production régionale de contenus

6. Impacts attendus des mesures proposées

7. Conclusion

8. Annexes

1. Lettre d'introduction

À l'attention de monsieur Eric Girard
Ministre des Finances du Québec

Monsieur le Ministre,

Nous vous écrivons au nom du Groupe Juste pour rire, l'une des organisations culturelles les plus emblématiques au Québec, présente depuis plus de 40 ans et active dans plus de 150 marchés internationaux grâce à ses productions télévisuelles et ses festivals et contenus numériques. En raison de son envergure et de ses productions, le Groupe Juste pour rire contribue directement au rayonnement du Québec ici et à l'international, et soutient une part importante de son activité culturelle et économique.

Le Groupe s'impose comme un acteur majeur de l'écosystème culturel québécois : il génère 70 M\$ de chiffre d'affaires annuellement, mobilise plus de 6 200 employés selon les cycles de production, et rassemble une communauté de près de 100 millions d'abonnés sur ses plateformes numériques. Peu d'acteurs culturels québécois atteignent un tel niveau d'impact, de mobilisation et de diffusion.

L'industrie audiovisuelle québécoise profite également du rôle structurant du groupe. Entre 2020 et 2025, le Groupe Juste pour rire et ses filiales ont produit 21 567 heures de contenu télévisuel, dont 78 productions, 49 séries, 29 émissions ou événements télévisuels uniques et 306 épisodes diffusés au Québec, au Canada et à l'international. Cette production soutenue consolide une chaîne de valeur complète, allant de la création à la distribution mondiale.

Malgré cette force créative, plusieurs défis persistent, menaçant la compétitivité d'un secteur essentiel au rayonnement culturel du Québec. La transformation du marché (hausse des coûts de production, migration vers les plateformes numériques, concurrence mondiale accrue), exerce une pression directe sur la rentabilité des entreprises culturelles québécoises. Il n'est pas exagéré d'affirmer que le secteur culturel, particulièrement au Québec, traverse une crise d'une ampleur insoupçonnée qui constitue une menace sérieuse à notre identité québécoise. La manière de consommer nos produits culturels a radicalement changé, et pendant que les plateformes se multiplient, les productions francophones sont diluées dans une mer de contenus anglophones, ce qui souvent les rend introuvables.

Évidemment, le Québec ne dispose pas de tous les leviers d'intervention. Le rapport du Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec recommande plusieurs actions auxquelles il faut donner suite, alors que le présent mémoire évoque d'autres mesures.

Chose certaine, les délais actuels imposés avant de toucher les crédits d'impôt, l'absence de prévisibilité pluriannuelle et les limites du soutien à l'exportation sont des aspects qui restreignent la capacité du Québec à maintenir son leadership culturel.

C'est dans ce contexte que nous déposons des recommandations concrètes visant à soutenir la vitalité et la compétitivité de notre industrie, dont voici les détails :

1. Devancer l'accès aux crédits d'impôt

Entre le moment où les productions sont conçues et celui où les producteurs bénéficient des crédits d'impôt, il peut s'écouler de 12 à 18 mois. Ce délai d'attente crée des pressions de trésorerie importantes pour les producteurs. Un mécanisme de versement anticipé du crédit d'impôt permettrait de réduire les coûts de financement, d'accélérer les productions et de soutenir un secteur qui génère déjà un retour fiscal substantiel pour chaque dollar investi.

2. Soutenir l'exportation culturelle

Dans un marché somme toute petit, comme celui du Québec, et dans le contexte d'érosion des cotes d'écoute, la viabilité financière des projets audiovisuels passe par la prolongation de leur cycle de vie et l'exportation culturelle.

Cet objectif pourrait être atteint grâce à la création d'un fonds québécois de soutien à l'exportation culturelle, ou encore, par une bonification des redevances ou programmes d'accompagnement de la SODEC visant à soutenir le doublage, le sous-titrage, l'adaptation et le marketing international.

3. Assurer une prévisibilité des fonds

Le financement annuel limite la planification à long terme. Un cadre pluriannuel permettrait :

- o une augmentation du nombre de coproductions internationales ;
- o une réduction des coûts de financement ;
- o une stabilité accrue pour des milliers d'emplois saisonniers et permanents.

4. Maintenir et moderniser le cadre fiscal

Maintenir et moderniser notre programme de crédits d'impôt est essentiel pour protéger un secteur qui génère des retombées économiques annuelles de plus de 15,6 milliards de dollars pour l'industrie des festivals, loisirs et événements.

5. Créer un fonds pour soutenir la production régionale de contenus audiovisuels

La production régionale demeure sous-financée au Québec, malgré son importance culturelle et économique. Un fonds dédié permettrait de corriger cet écart et de stimuler la création dans l'ensemble des régions du Québec. Un tel mécanisme encouragerait la réalisation de productions à l'extérieur des grands centres, soutiendrait les entreprises ayant un siège social hors Montréal et favoriserait la rétention des talents locaux.

6. Assurer la pérennité du Programme d'aide aux événements culturels de la SODEC

Enfin, nous souhaitons attirer votre attention sur l'importance d'assurer la pérennité du Programme d'aide aux événements culturels de la SODEC. Ce programme joue un rôle clé dans le maintien d'un écosystème festivalier et événementiel dynamique partout au Québec. À l'approche du budget 2026-2027, il apparaît essentiel de préserver son niveau de financement actuel et de prévoir des ajustements tenant compte de l'inflation et de l'évolution du nombre de bénéficiaires, afin d'éviter toute fragilisation des événements déjà soutenus.

Ces recommandations visent la mise en place de nouveaux leviers stratégiques conçus pour générer un rendement tangible pour l'État. À l'instar des appuis accordés aux secteurs technologique ou manufacturier, ces investissements permettent de stimuler la création et l'exportation de contenus québécois, entraînant des retombées économiques significatives et une augmentation des revenus fiscaux sous forme de taxes et d'impôts. En agissant dès maintenant, le ministère des Finances contribuera à consolider un secteur qui soutient des milliers d'emplois, favorise l'innovation et positionne le Québec parmi les leaders mondiaux de la créativité.

Nous serions honorés d'avoir l'occasion de vous rencontrer dans les prochaines semaines afin de discuter de ces propositions et d'explorer ensemble les leviers qui permettraient de solidifier l'écosystème culturel québécois.

Nous vous remercions à l'avance de l'attention que vous porterez à nos demandes, et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

(signature)
Sylvain Parent-Bédard
Président - Groupe Juste pour rire

2. À propos du Groupe Juste pour rire

Une organisation intégrée :



Chiffres clés :



Présence :



2. À propos du Groupe Juste pour rire

Empreinte du Groupe Juste pour rire dans l'écosystème culturel québécois



- Juste pour rire est le plus grand festival d'humour au monde et positionne Montréal comme capitale internationale de l'humour.
- Le festival agit comme locomotive touristique, créant une saison estivale en très forte demande.
- 21 567 heures de télévision produites entre 2020 et 2025.
- Réseau complet de diffusion incluant TVA, Radio-Canada, Noovo, Télé-Québec, Club illico, Crave, Netflix, Amazon Prime, Canal+, France TV, M6, ABC, ITV, etc.
- Le Groupe Juste pour rire fait rayonner les productions québécoises dans plus de 150 pays via ses activités de distribution.

3. L'industrie du divertissement : un secteur stratégique pour l'économie québécoise

L'industrie du divertissement constitue aujourd'hui l'un des moteurs économiques les plus dynamiques du Québec. Elle génère non seulement des retombées fiscales importantes, mais elle soutient aussi la vitalité touristique, l'emploi et l'attractivité internationale de la province.

À l'heure où le Québec doit naviguer dans une transformation accélérée des modèles de production et de consommation culturelle, ce secteur représente un levier essentiel pour la croissance, la diversification économique et le rayonnement national et international.

3.1 Importance économique et fiscale : une contribution majeure au PIB québécois

L'industrie du divertissement, incluant les festivals, les productions audiovisuelles, la création numérique et les événements culturels, repose sur un écosystème qui génère des milliards de dollars en valeur économique au Québec. À lui seul, le contenu sur écran représente 23 milliards de dollars au PIB canadien et soutient 336 000 emplois¹ à l'échelle du pays, dont une part majeure est concentrée au Québec, pôle de production incontournable :

- Entre 2020 et 2025, le Groupe a produit 306 épisodes télévisuels, alimentant l'ensemble de l'industrie, des auteurs aux techniciens.
- Les 21 567 heures de télévision produites ont soutenu des milliers d'emplois dans les domaines de la réalisation, des effets visuels, du montage, de la scénarisation et de la distribution.
- Les productions du Groupe sont diffusées sur les plateformes majeures du Québec (TVA, Radio-Canada, Noovo, Télé-Québec, Vrai/Illico) et par des diffuseurs internationaux prestigieux tels que Netflix, Canal+, M6, France TV, ABC, ITV et Amazon, consolidant la position du Québec comme exportateur culturel.

Ces résultats démontrent que le divertissement n'est pas un secteur à soutenir uniquement par obligation culturelle, mais bien un investissement rentable, comparable aux secteurs technologiques ou industriels.

¹ Association canadienne des producteurs médiatiques (CMPA). *Profil 2023 de l'industrie de la production de contenu sur écran au Canada*. Mai 2024.

Création d'emplois directs, indirects et saisonniers

L'industrie culturelle génère des emplois diversifiés et spécialisés. Les festivals, productions télévisuelles et activités de diffusion soutiennent des centaines d'emplois dans les domaines technique, artistique, logistique et administratif.

L'édition 2025 du Festival Juste pour rire de Montréal a permis de soutenir 318 emplois équivalent temps plein. Lorsqu'on élargit l'analyse aux visiteurs attirés par la tenue de l'événement, ce nombre atteint 399 emplois. Ces résultats illustrent l'effet direct, mais aussi l'effet multiplicateur de l'industrie du divertissement sur l'ensemble de la chaîne économique.

Des effets multiplicateurs puissants sur l'économie locale

Les dépenses touristiques liées aux événements culturels sont un moteur direct de croissance. En 2025, le Festival Juste pour rire de Montréal a attiré 360 677 participants uniques, dont près d'un quart provenait de l'extérieur du Québec. Ces visiteurs ont dépensé en moyenne 626 \$ par séjour, un montant qui grimpe jusqu'à 1 363 \$ pour les visiteurs internationaux et 1 279 \$ pour les Américains. Ces dépenses se traduisent par :

- des revenus supplémentaires pour le commerce local ;
- une stimulation des services touristiques et des industries connexes ;
- une attractivité accrue pour les visiteurs hors Québec (23,9 % de l'achalandage total du festival).

Ces retombées ne sont pas théoriques : elles se manifestent chaque année sous forme d'argent neuf injecté dans l'économie québécoise, renforçant la compétitivité des centres urbains et la vitalité des quartiers.

3.2 Retombées régionales

Montréal : un carrefour culturel à forte valeur ajoutée

Montréal se positionne comme un pôle incontournable du divertissement au Canada. L'étude de KPMG démontre que l'édition 2025 du Festival Juste pour rire a généré 36,1 M\$ en dépenses économiques. La concentration des tournages, festivals et infrastructures de production contribue à :

- la création d'emplois spécialisés ;
- le développement de compétences en production audiovisuelle ;
- l'augmentation de l'achalandage touristique estival ;
- un rayonnement international qui positionne Montréal comme « capitale mondiale de l'humour ».

La Capitale-Nationale : un potentiel encore sous-exploité

Malgré une contribution culturelle majeure, la région de Québec pourrait contribuer davantage en matière de production audiovisuelle :

- la région de la Capitale-Nationale représente 10 % de la population de la province, mais seulement 6 % de la production télévisuelle totale.

Pourtant, le potentiel de croissance y est extrêmement élevé :

- présence d'un écosystème créatif solide ;
- expertise reconnue en humour, variété et contenus exportables ;
- capacité d'attirer des tournages grâce à une main-d'œuvre qualifiée.

Le Québec a tout à gagner en soutenant la production audiovisuelle régionale pour favoriser l'exportation de ses contenus.



4. Contexte et enjeux : pourquoi agir maintenant ?

L'industrie culturelle québécoise traverse une période de transformation sans précédent. La montée des plateformes numériques, l'érosion des modèles traditionnels de financement et la pression concurrentielle internationale fragilisent le rôle du Québec comme producteur et diffuseur de contenus locaux.

Pour maintenir la vitalité culturelle et économique du secteur, un soutien stratégique structuré et renouvelé s'impose.

Dans cet environnement numérique en mutation, Juste pour rire s'impose comme l'un des acteurs majeurs au Québec. À travers l'ensemble de ses plateformes, chaînes et contenus diffusés en ligne, le groupe rejoint près de 100 millions d'abonnés à l'échelle mondiale, ce qui en fait l'un des plus importants vecteurs de diffusion et de découvrabilité de contenus québécois sur le Web. Cette présence numérique massive démontre que les entreprises culturelles d'ici peuvent non seulement s'adapter aux nouveaux usages, mais aussi jouer un rôle de premier plan dans l'économie numérique, à condition de bénéficier d'un cadre de soutien adéquat.

4.1 Les défis de la transformation numérique : Mutation des modèles de production et de diffusion

Le paysage audiovisuel vit une rupture profonde :

- La télévision traditionnelle, autrefois pilier économique du secteur culturel, perd rapidement des parts d'audience au profit des plateformes numériques.
- Essentiels au financement de la production québécoise, les diffuseurs locaux voient leurs revenus publicitaires diminuer, ce qui réduit leur capacité à investir dans les contenus d'ici.
- À l'inverse, les plateformes étrangères (Netflix, Amazon, YouTube, etc.) disposent de ressources financières colossales et captent une part croissante du temps d'écoute, sans toutefois soutenir la production québécoise à la hauteur de leur influence.

La domination des plateformes mondiales fragilise la pérennité de la culture québécoise, en limitant la visibilité des œuvres locales et en accentuant la dépendance aux diffuseurs étrangers.

Dans ce contexte, les mécanismes fiscaux traditionnels ne suffisent plus. Ils ont été conçus avant l'ère numérique et ne reflètent ni les coûts modernes de production ni les stratégies actuelles de distribution.

4.2 Préserver la diversité culturelle et linguistique

La culture francophone, pilier identitaire du Québec, est directement menacée par la popularité, le développement effréné et l'outrancière domination des plateformes numériques étrangères, qui drainent l'auditoire et les revenus.

Les menaces qui nous guettent ont de quoi inquiéter :

1. Érosion de la culture québécoise : une baisse de visibilité se traduit nécessairement par une diminution de la consommation locale.
2. Perte de compétitivité : les producteurs québécois peinent à rivaliser avec les budgets marketing internationaux.
3. Décrochage générationnel : les jeunes publics, très exposés aux contenus étrangers, risquent de se détourner des œuvres québécoises si elles sont moins accessibles.
4. Tendance à l'anglicisation des contenus consommés par les Québécois.

Pour assurer la pérennité de la culture québécoise, il est donc essentiel d'accroître la présence des œuvres conçues, réalisées et produites au Québec dans l'écosystème numérique, de soutenir les productions francophones et d'instaurer des outils fiscaux permettant d'encourager les contenus innovants, exportables et représentatifs de toutes les régions du Québec.

4.3 Un impact direct sur la planification, les investissements et l'emploi

L'imprévisibilité nuit à la croissance de toute la filière culturelle, incluant l'audiovisuel :

- limite les investissements privés, puisque les entrepreneurs ne peuvent anticiper les revenus ;
- rend le développement de productions ambitieuses ou exportables plus risqué ;
- fragilise la main-d'œuvre, particulièrement les travailleurs autonomes, qui sont majoritaires dans le domaine culturel ;
- restreint l'innovation et l'adoption de technologies comme l'intelligence artificielle dans les processus de création.

Un financement prévisible et un accès accéléré aux crédits d'impôt auraient des effets immédiats :

- augmentation du nombre de productions ;
- hausse du nombre d'emplois culturels et techniques ;
- diminution du recours à du financement bancaire coûteux ;
- compétitivité accrue face aux provinces ou pays qui bonifient déjà leurs incitatifs.

Cette imprévisibilité touche également les festivals et événements culturels, dont plusieurs dépendent du Programme d'aide aux événements culturels de la SODEC. L'absence de garanties quant à la pérennité de ce programme et à l'indexation de ses enveloppes complique la planification à moyen terme, fragilise la structure financière des organisations et accentue les pressions sur l'emploi, particulièrement dans un secteur fortement saisonnier.

5. Recommandations au ministre des Finances du Québec en prévision du budget 2026-2027

Dans un contexte de transformation accélérée de l'industrie culturelle, il est essentiel d'adapter les outils fiscaux et financiers afin de préserver la compétitivité et le rayonnement du Québec. Les recommandations suivantes visent à optimiser des mécanismes existants, à améliorer la prévisibilité des investissements et à maximiser les retombées économiques et fiscales.

5.1 Devancer l'accès aux crédits d'impôt

Les crédits d'impôt constituent l'outil principal de financement de l'industrie culturelle et audiovisuelle québécoise, représentant de 20 à 30 % du budget d'une production. Or, les délais actuels de traitement, qui peuvent atteindre jusqu'à 18 mois d'attente, créent une pression de trésorerie considérable pour les producteurs et les promoteurs de festivals. Dans ce contexte, un versement anticipé des crédits d'impôt – qui ne représente pas un nouveau coût pour l'État, puisqu'il s'agit de montants déjà prévus et versés automatiquement selon les règles en vigueur – agirait avant tout comme un levier de trésorerie, sans dépense additionnelle nette autre que la gestion du calendrier de versement. Une telle mesure permettrait ainsi aux entreprises culturelles :

- de lancer plus rapidement leurs productions ;
- d'augmenter leur capacité à investir dans des projets innovants ;
- d'améliorer la stabilité de leur trésorerie, particulièrement dans un contexte de hausse des coûts de production.

5.2 Soutenir l'exportation culturelle

Dans un marché somme toute petit, comme celui du Québec, et dans le contexte d'érosion des cotes d'écoute, la viabilité financière des projets audiovisuels passe par la prolongation de leur cycle de vie et l'exportation.

Cela représente l'un des leviers de croissance les plus puissants du secteur.

À titre d'exemple, une production universelle comme « LOL » est distribuée sur plus de 150 territoires. En plus de représenter une vitrine exceptionnelle pour ses créateurs et artisans, le Québec aurait tout à gagner en multipliant ses exportations culturelles.

Par ailleurs, les coûts liés à l'adaptation des œuvres pour les marchés internationaux (doublage, sous-titrage, traduction culturelle, droits musicaux, marketing, etc.) constituent souvent un obstacle majeur. Pour multiplier les succès à l'international, nous recommandons :

- la création d'un fonds québécois de soutien à l'exportation culturelle, dédié au financement des activités d'adaptation et de mise en marché à l'international ;
- la bonification des programmes de la SODEC, notamment en matière de redevances, d'accompagnement dans la diversification des marchés, et de soutien aux ventes internationales.

Ces outils permettraient de structurer durablement la capacité d'exportation des entreprises culturelles québécoises et de renforcer leur compétitivité sur la scène internationale.

5.3 Assurer une prévisibilité des fonds

Le financement annuel reconduit au cas par cas fragilise la planification stratégique des festivals, des productions et des entreprises culturelles. Sans engagement pluriannuel, il devient difficile de :

- sécuriser des engagements de partenaires privés ;
- planifier des coproductions internationales ;
- engager durablement des travailleurs qualifiés ;
- investir dans l'innovation culturelle.

À l'inverse, un cadre financier pluriannuel étalé sur trois à cinq ans permettrait :

- de consolider les projets existants ;
- de réduire la dépendance aux sources de financement externes ;
- d'assurer une stabilité essentielle pour des milliers d'emplois ;
- de donner aux organisations la marge de manœuvre nécessaire à leur développement.

5.4 Maintenir et moderniser le cadre fiscal

Le Québec a longtemps été doté de l'un des cadres fiscaux les plus compétitifs en Amérique du Nord. Toutefois, ce positionnement est menacé par des ajustements récents ailleurs au Canada, notamment en Ontario et en Colombie-Britannique, ainsi que dans plusieurs juridictions internationales attractives. Avec sa spécificité linguistique et culturelle, le Québec a une responsabilité supplémentaire de financer adéquatement son écosystème, qui est étroitement lié à son identité.

Pour préserver et renforcer la compétitivité du Québec, il est essentiel de :

- maintenir les crédits d'impôt existants pour les festivals, les tournages et la production télévisuelle ;
- moderniser ces incitatifs pour mieux refléter les réalités numériques, notamment les coûts associés à la découvrabilité et à l'exportation des contenus, au marketing international et à l'intégration d'outils technologiques ;
- adapter les mesures existantes afin de soutenir davantage les productions francophones et régionales ;
- favoriser les productions d'envergure réalisées au Québec afin d'attirer davantage d'investissements étrangers.

5.5 Créer un fonds pour soutenir la production régionale de contenus

La production culturelle québécoise est fortement concentrée dans le grand Montréal, alors que plusieurs autres régions, dont la Capitale-Nationale, démontrent un potentiel important. La création d'un fonds dédié au développement de productions régionales permettrait :

- de stimuler la production audiovisuelle dans la Capitale-Nationale et dans les autres régions du Québec ;
- de soutenir les entreprises ayant un siège social ou un nombre minimal d'employés en région ;
- d'attirer de nouveaux tournages et investissements hors des grands centres ;
- de diversifier les récits, les talents et les perspectives représentés dans les contenus québécois ;
- de soutenir la croissance économique et l'emploi dans plusieurs régions du Québec.

Un tel fonds contribuerait également à renforcer l'identité culturelle régionale, à consolider des pôles créatifs émergents et à enrichir la diversité des productions québécoises diffusées ici et à l'étranger.

5.6 Assurer la pérennité du Programme d'aide aux événements culturels de la SODEC

Comme d'autres programmes administrés par la SODEC, le Programme d'aide aux événements culturels repose actuellement sur des sommes ajoutées au fil des ans sans avoir été intégrées aux bases budgétaires. Cette situation crée une incertitude importante quant à la pérennité du programme. Selon notre compréhension, une part significative des ressources annuelles de la SODEC est à risque si le gouvernement du Québec ne confirme pas, dans le budget 2026-2027, la prolongation ou la reconduction de ces mesures.

Il est essentiel de maintenir la capacité de la SODEC de soutenir, au minimum, le niveau actuel d'aide accordée aux festivals et événements culturels québécois. À cette fin, le programme devrait également prévoir des ajustements tenant compte de l'inflation au cours des prochaines années, ainsi que de l'arrivée possible de nouveaux bénéficiaires, sans que cela ne se fasse au détriment des événements déjà soutenus. Alors que le budget 2025-2026 comportait des mesures importantes pour le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), le budget 2026-2027 doit, selon nous, accorder une attention similaire à la SODEC.

Chaque année, près de 100 événements culturels sont soutenus par le Programme d'aide aux événements culturels de la SODEC sur l'ensemble du territoire québécois, avec des contributions variant de 3 000 \$ à 400 000 \$. Ce soutien est essentiel au maintien d'un écosystème festif et événementiel en santé, complémentaire aux interventions du gouvernement du Québec en matière de rayonnement, d'impact économique et touristique.

Via une ou des mesures budgétaires, préserver le budget total du Programme d'aide aux événements culturels de la SODEC (environ 10 M\$) et y prévoir, pour un cycle débutant en 2026-2027 jusqu'en 2029-2030, des ajustements tenant compte de l'inflation ainsi que de l'arrivée probable de nouveaux bénéficiaires du programme.



6. Impacts attendus des mesures proposées

Les mesures recommandées au ministère des Finances du Québec constituent non seulement un soutien nécessaire au secteur culturel, mais surtout un investissement stratégique dont les retombées économiques, fiscales et sociales seront durables. Ensemble, elles visent à renforcer l'écosystème culturel québécois, à accroître la compétitivité des entreprises locales et à maximiser la valeur ajoutée générée à long terme.

Retombées fiscales positives

Les données les plus récentes démontrent que les investissements publics dans le divertissement, les festivals et la production audiovisuelle génèrent des retombées fiscales supérieures à la mise initiale. L'amélioration de l'accès aux crédits d'impôt, la stabilité du financement et le soutien à l'exportation permettraient d'amplifier ces effets multiplicateurs, en augmentant le volume des productions locales et leur rayonnement international.



Accroissement du nombre d'œuvres québécoises exportées

La mise en place d'un fonds québécois dédié à l'exportation culturelle ou la bonification des mécanismes actuels de la SODEC permettrait au Québec de soutenir plus efficacement la diffusion internationale de ses œuvres.

Un tel dispositif aurait des effets immédiats:

- une augmentation du nombre de productions québécoises adaptées (doublages, sous-titrages, versions internationales) ;
- une présence accrue sur les marchés étrangers ;
- une hausse des revenus tirés des ventes internationales ;
- une plus grande visibilité des artistes, créateurs et producteurs québécois.

À moyen et long terme, l'augmentation de l'exportation des contenus contribuerait également à l'entrée d'argent neuf dans l'économie québécoise, à la consolidation des entreprises culturelles et au renforcement du positionnement du Québec comme pôle francophone de création et de production audiovisuelle.

Renforcement de la compétitivité de l'industrie québécoise

Les entreprises culturelles québécoises évoluent sur un marché mondial où les plateformes américaines et internationales dominent par leur force de frappe financière et marketing. Moderniser le cadre fiscal, accélérer l'accès aux crédits d'impôt et assurer la prévisibilité des fonds permettrait au Québec de :

- réduire l'écart concurrentiel avec les juridictions étrangères ;
- attirer davantage de tournages nationaux et internationaux ;
- soutenir l'innovation technologique, notamment en découvrabilité des contenus et en intelligence artificielle ;
- stimuler la création de contenus originaux francophones ;
- encourager les investissements privés et les coproductions internationales ;
- protéger l'identité québécoise.

Ces mesures donneraient au Québec les outils nécessaires pour demeurer un chef de file créatif dans un marché hautement compétitif.

Stabilisation et création d'emplois durables

Le secteur culturel est l'un des plus importants employeurs du Québec. Le soutien au financement régional, la prévisibilité pluriannuelle et l'amélioration du cadre fiscal auraient des effets directs sur l'emploi :

- stabilisation des emplois existants dans le secteur événementiel, audiovisuel et créatif ;
- création de nouveaux emplois dans la production télévisuelle, numérique, technique et artistique ;
- renforcement des pôles culturels régionaux ;
- rétention des talents québécois grâce à de meilleures perspectives de carrière.

En multipliant les projets soutenus et en améliorant leur stabilité financière, ces retombées pourraient être largement amplifiées.

7. Conclusion

En pleine crise, le secteur culturel est à la croisée des chemins. S'il continue son érosion au détriment de plateformes étrangères, où les contenus anglophones dominent, c'est non seulement toute une industrie qui disparaîtra, mais l'identité québécoise qui s'étiolera.

Investir dans notre écosystème culturel, c'est affirmer qui nous sommes, protéger l'identité de notre peuple.

Le secteur traverse une transformation rapide. Les plateformes internationales redéfinissent les modèles de financement et de diffusion. Les coûts de production augmentent tandis que l'auditoire s'érode. La concurrence mondiale s'intensifie. Pour préserver la place du Québec comme leader culturel francophone, il est essentiel d'adapter nos outils fiscaux, de moderniser les programmes d'appui et d'assurer une prévisibilité permettant aux organisations culturelles de planifier et d'innover.

Dans ce contexte, un ajustement des mesures gouvernementales touchant le secteur devient indispensable. Depuis plus de 40 ans, notre organisation contribue à la vitalité culturelle, touristique et économique du Québec et fait rayonner la créativité québécoise dans plus de 150 marchés internationaux.

Les mesures proposées dans ce mémoire offriraient au Québec les leviers nécessaires pour soutenir la croissance du secteur, maintenir sa compétitivité et consolider son influence culturelle ici comme à l'étranger.



En agissant maintenant, le Québec peut renforcer un moteur économique essentiel et assurer la pérennité d'un écosystème créatif qui contribue à son identité, à son économie et à son rayonnement.

C'est de l'avenir de notre nation dont il est question ici.

Contact

Cédric Lavoie

VICE-PRÉSIDENT DES AFFAIRES PUBLIQUES

Cedric.Lavoie@hahaha.com

Siège social :

575, rue St Joseph,
bureau 200, Québec, G1K 3B7
Mobile: 418-559-4067

JUSTE POUR RIRE

JUST FOR LAUGHS

**JUST FOR
ENTERTAINMENT**
DISTRIBUTION

SuperFrancoFête